



LE CANADA ET LA CRISE MONDIALE DES MINES TERRESTRES

La prolifération des mines terrestres dans le monde entier est une tragédie qui prend les proportions d'une crise. Plus de 110 millions de mines terrestres antipersonnel sont actuellement déployées dans quelque 70 pays, dont la plupart sont en développement. Des dizaines de milliers de personnes ont été tuées ou estropiées par ces mines, et 90 p. 100 d'entre elles étaient des civils, dont beaucoup étaient des enfants. En moyenne, 500 nouvelles victimes s'ajoutent à ce nombre toutes les semaines. Les souffrances ne s'arrêtent pas à ceux qui sont estropiés et tués : les mines antipersonnel terrorisent des collectivités entières et empêchent des centaines de milliers de réfugiés de retourner dans leurs foyers et sur leurs terres.

Grâce à un travail minutieux dans le cadre de divers programmes, la communauté internationale élimine environ 100 000 mines antipersonnel par an. Toutefois, ces efforts ne peuvent pas suivre le rythme des deux à cinq millions de nouvelles mines antipersonnel qui sont déployées tous les ans.

L'approche canadienne

Manifestement, la crise des mines terrestres pose un double problème : remédier au préjudice existant et empêcher qu'il se poursuive. En conséquence, les efforts du Canada portent sur deux domaines principaux : le déminage et la recherche d'une interdiction globale des mines antipersonnel.

1. Déminage et assistance aux victimes

Le Canada fournit à la fois la compétence technique et le financement nécessaires à des opérations internationales de déminage. Des experts des Forces canadiennes ont apporté une contribution considérable aux opérations de déminage menées dans le monde entier et ont contribué à créer des capacités locales de déminage en Angola et au Cambodge. Le Canada a versé une contribution initiale de 200 000 \$ au fonds volontaire onusien d'assistance aux programmes de déminage et, par l'intermédiaire de l'Agence canadienne de développement international, plus de 5 millions de dollars aux activités de déminage menées en Angola et au Cambodge depuis 1993 sous les auspices de l'ONU. En outre, il fournit des fonds à la Croix-Rouge internationale pour des traitements médicaux, notamment la réadaptation et les membres artificiels pour les victimes de mines terrestres.

.../2